

Image not found or type unknown



Facturation aupres de la fonction liberale

Par **lavad**, le **06/03/2009** à **11:26**

Brigitte ARFI
Gérant de société
Madame, Monsieur,
Je viens d'ouvrir une société service d'entretien et travaux ménagers à domicile depuis le 27 février 2009 (agrément simple service à la personne ,société mandataire).
Ma question ?
Je voudrais savoir si je peux facture ma prestation (ménage) auprès de la fonction libérale ?
exemple : infirmière, Kiné, médecin.....
Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués
B.ARFI